

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize juillet deux mille vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la commune à huis-clos en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19 sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

Etaient présents :

Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Denis BERTIN-GUYON, Aurélie WATZER, Marie-Christine POIX, Antoine GRAF, Christel GERBER, Céline BLONDEAU, Roxane RAWYLER arrivée au point 2, Anthony BONNEFOY, Jean-Charles CATTIN, Daniel POIX, Rose-May GIORGIANNI, Eric BARBE, Denis POIX-DAUDE Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ

Excusés : Jean-Baptiste GALLIOT

Procurations : Jean-Baptiste GALLIOT a donné procuration à Denis BERTIN-GUYON

Absent : /

Secrétaire de séance : Rose-May GIORGIANNI

Observation sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 2021 : néant

Monsieur le Maire propose de faire une minute de silence afin de saluer la mémoire, la personnalité et le travail de Monsieur Jean ANDREZ au sein du conseil municipal de Jougne.

1/ CONTRIBUTION ADDITIONNELLE DES COMMUNES FORESTIERES

Monsieur le Maire présente le projet de contrat 2021-2025 avec l'ONF, qui prévoit un soutien complémentaire des communes propriétaires de forêts par une contribution additionnelle.

Il propose que la commune s'oppose au contrat ETAT-ONF 2021-2025 et exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires au financement de l'ONF.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2/ ACHAT DU BATIMENT APPARTEMENT A LA SCI LES BALCONS DU MONT-D'OR

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire l'acquisition de deux bâtiments sur terrain propre à la SCI LES BALCONS DU MT D'OR sise 21 b rue de l'Eglise à Mamirolle 25620.

Le bien est situé au 27 rue Jules César aux Echampés, parcelle AK 48 d'une superficie totale de 00 ha 24 a 00 ca.

Le prix de vente annoncé dans la déclaration d'intention d'aliéner par Maître Olivier ZEDET est de 950 000 €.

Monsieur le Maire propose de valider le projet d'achat du bâti sur terrain propre à la SCI LES BALCONS DU MONT-D'OR sise 21 b rue de l'Eglise à MAMIROLLE 25620, l'acquisition se fera au prix de 950 000 €.

L'objectif de ce projet d'achat est de mettre ces logements en location avec des loyers intermédiaires voire même faciliter l'accès à la propriété pour les primo-accédants

Le portage du foncier de l'opération concernée sera confié à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC, et une convention opérationnelle sera signée.

CONTRE : /

ABSTENTION : 3 Daniel GRAF/ Isabelle ANDREZ/Danièle BIESSE

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

3/ VENTE DE TERRAIN SUR EMPRISE DU ROND-POIND ET ACCES AU QUAI/PROJET ATAC

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de vendre du terrain au Groupe SCHIEVER ZI de l'étang – 89200 AVALLON pour l'emprise du giratoire RN 57/rue du Faubourg/accès au quai ATAC.

Piste cyclable et voie douce seront intégrés au projet tout comme la croix de mission qui sera déplacée sur avis de Christine POIX.

Le prix de vente sera fixé par le pôle financier-service des domaines de la DGFIP.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

5/ RECONDUCTION DE LA CONVENTION « PROJET STRATEGIQUE DU SMMO POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE INGENIERIE DE PROJET TOURISTIQUE » 2022/2024

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°2019-07-09 adoptant la convention de partenariat entre la Commune de Jougne, le SMMO, les communes de Métabief et des Longevilles Mt D'or et de la CCLMHD pour la mise en œuvre du projet de développement de la station de Métabief.

Monsieur le Maire propose donc de renouveler ladite convention pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2022 au 31/12/2024.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES :

Fête du 10 juillet,
Via Francigena 22 et 23 juillet,
Affaire Lionel Ordinaire,
Proposition sculpture,
Forêt Palzard

La séance est levée à 19h05

Le secrétaire de séance,

Rose-May GIORGIANNI

R.M. Giorgianni

Le Maire,

Michel MOREL

